

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE**COMMISSION PERMANENTE**

Séance du vendredi 17 juin 2022

DÉLIBÉRATION N° CP-2022/06/17-3/10

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur

077-227700010-20220617-lmc100000023777-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 24/06/2022

Réception Préfet : 24/06/2022

Publication RAAD : 24/06/2022

OBJET : Projets jeunesse 11/25 ans : soutien aux projets d'accueil et d'animation en direction des 11/17 ans et projets initiative jeune.
1ère répartition 2022

Dans le cadre de son dispositif "Projets jeunesse 11/25 ans", le Département accompagne : - les projets et les initiatives portés par de jeunes seine-et-marnais au service de leur territoire, - les projets d'accueil et d'animation en direction du public adolescent portés par les structures jeunesse du territoire.

Il est donc proposé, sur chacun des deux volets du dispositif, une première répartition de crédit pour un montant total de 99 043 € en faveur de 34 projets.

LA COMMISSION PERMANENTE,

VU le Code général des Collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil général n° 7/02 en date du 29 juin 2012, relative à l'adoption du règlement budgétaire et financier, modifiée par la délibération du Conseil général n° 7/01 en date du 26 avril 2013,

VU la délibération du Conseil départemental n°5/02 en date du 15 avril 2016, approuvant la création du dispositif « projets jeunesse 11/25 »,

VU la délibération du Conseil départemental n° 0/04 en date du 1er juillet 2021, portant délégation de compétences à la Commission permanente, dans son alinéa n° 5,

VU la délibération du Conseil départemental n°7/01 en date du 16 décembre 2021, portant approbation du budget primitif pour l'année 2022,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

Article 1 : d'attribuer les subventions pour un montant global de 4 343 € en faveur des 3 projets jeunes présentés en annexe 1 de la présente délibération.

Article 2 : d'attribuer les subventions pour un montant global de 94 700 € en faveur des 31 projets d'accueil et d'animation en direction des 11-17 ans présentés en annexes 2, 3 et 4 de la présente délibération.

Article 3 : d'autoriser l'attribution et le versement des subventions mentionnées ci-dessus pour les projets en cours d'exécution ou révolus à la date de la présente délibération, en application de la dérogation prévue au règlement budgétaire et financier du Département de Seine-et-Marne.

Article 4 : que les crédits nécessaires au financement de ces subventions seront prélevés dans la limite de ceux ouverts au budget départemental au titre de l'action « aide aux projets et initiatives des jeunes », opération « aides aux projets et initiatives en faveur de la jeunesse seine-et-marnaise », du domaine « jeunesse et loisirs ».

Adopté à l'unanimité

Ont voté POUR (46) :

Mme Emma ABREU
M. Éric BAREILLE qui a donné pouvoir à Mme Marie-Line PICHERY
Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Majdoline BOURGEGAIS – EL ABIDI
M. Thierry CERRI
M. Jean-Marc CHANUSSOT
M. Bernard COZIC
Mme Sophie DELOISY
M. Smaïl DJEBARA
M. Yann DUBOSC
M. Vincent ÉBLÉ
Mme Bouchra FENZAR-RIZKI
Mme Isoline GARREAU
M. Laurent GAUTIER
Mme Anne GBIORCZYK
Mme Julie GOBERT
M. Pascal GOUHOURY
M. Anthony GRATACOS qui a donné pouvoir à Mme Marianne MARGATÉ
M. Michel JOZON
M. Denis JULLEMIER qui a donné pouvoir à Mme Nathalie BEAULNES-SERENI
Mme Sarah LACROIX
M. Olivier LAVENKA
M. Jean LAVIOLETTE qui a donné pouvoir à Mme Virginie THOBOR
Mme Nolwenn LE BOUTER
Mme Daisy LUCZAK
Mme Marianne MARGATÉ
M. Olivier MORIN
Mme Cindy MOUSSI-LE-GUILLOU
Mme Mireille MUNCH
Mme Céline NETTHAVONGS
M. Jean-François PARIGI
Mme Véronique PASQUIER
M. Vincent PAUL-PETIT
M. Ugo PEZZETTA
Mme Marie-Line PICHERY
M. Brice RABASTE
M. Christian ROBACHE
Mme Béatrice RUCHETON
M. Patrick SEPTIERS

Mme Sara SHORT-FERJULE

Mme Sandrine SOSINSKI qui a donné pouvoir à M. Olivier LAVENKA

M. Jean-Louis THIERIOT

Mme Virginie THOBOR

Mme Claudine THOMAS

M. Xavier VANDERBISE

Mme Véronique VEAU qui a donné pouvoir à M. Vincent PAUL-PETIT

Ont voté CONTRE (0) :

Se sont ABSTENUS (0) :

N'ont pas pris part au vote (0) :



Jean-François PARIGI
Président du Conseil départemental
de Seine-et-Marne